

CONTRE LES POUR LA EXCLUSIONS SOLIDARITÉ

Fédération des acteurs de la solidarité
Auvergne-Rhône-Alpes

Rapport d'activité 2024

Quelques faits marquants de l'année 2024



Sommaire



RAPPORT MORAL
P.4



MOBILISER ET
INTERPELLER
P.5



ACCOMPAGNER ET
APPUYER LE RÉSEAU
P.9



PORTER DES PROJETS
D'EXPÉRIMENTATION ET
D'INNOVATION SOCIALE
P.20



FORMER
P.22



VIE DU RÉSEAU
P.24



LA FAS AURA
P.27



LES FINANCEURS
P.31

Rapport moral

Marisa Lai-Puiatti, Présidente FAS AURA



Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s partenaires, chères salariées, chers administratrices et administrateurs, Cette année, nous fêtons les 40 ans de notre fédération. 40 ans d'union, ce sont les noces d'émeraude. L'émeraude symbolise la patience et la sagesse.

De la patience, il nous en a fallu beaucoup pour tenir, sans faillir, notre engagement commun au service des exclus de la prospérité.

La sagesse aussi, qualité indispensable pour ne pas perdre pied lorsque certaines digues, que l'on croyait indestructibles, se fissurent.

Aurions-nous imaginé, hier, qu'une des plus hautes autorités de notre pays affirmerait : « *L'État de droit n'est ni intangible, ni sacré.* » ?

L'État de droit est garant des principes fondamentaux qui fondent notre République. Veut-on remettre en cause l'accueil inconditionnel de tous les sans-abris ? L'accès aux soins, sans exclusion, de tous les malades ?

Nous observons qu'une partie significative de l'opinion publique est impactée par les discours de haine et d'exclusion, les valeurs de solidarité, d'hospitalité, de fraternité, reculent.

« *Faut être raisonnable, on ne peut pas accueillir toute la misère du monde !* », cette expression, devenue proverbiale, semble vouloir aujourd'hui fixer le seul cadre autorisé du débat.

Les personnes que nous accompagnons sont de plus en plus stigmatisées, accusées parfois d'être responsables de leur pauvreté.

Malgré les proclamations sur l'indivisibilité des droits humains, tous les jours, des enfants, des jeunes adultes, des familles, ne mangent que grâce aux dons alimentaires, se voient refuser un hébergement, l'accès à leurs droits administratifs.

Et lorsqu'ils.elles viennent des pays subsahariens ou d'Afrique du nord, la stigmatisation est doublée d'une « xénophobie décomplexée et de plus en plus autorisée ». Peu importe que ces femmes, hommes, enfants aient fui la persécution, la guerre, l'impasse économique.

Peu importe que ces personnes ne soient pas seulement des corps souffrants à prendre en charge, mais aussi des travailleur.se.s, médecins, aides-soignant.e.s, éducateurs, éducatrices, des cotisant.e.s en somme, qui contribuent ou voudraient contribuer au bien-être et à la richesse de notre pays.

Nos associations, parce qu'elles accompagnent ces personnes, subissent, de plus en plus souvent, des reproches des pouvoirs publics. Il arrive que l'on nous objecte que l'engorgement des dispositifs d'hébergement, serait le résultat de notre manque de « fluidité ».

Nous ne serions pas assez zélés à convaincre les « un peu moins » vulnérables, parmi les très vulnérables, de retourner à la rue, femmes et enfants compris pour faire de la place à ceux qui attendent une place.

Nous serions trop arc-boutés sur le respect de l'inconditionnalité de l'accueil. Notre refus d'établir une échelle des vulnérabilités, de donner la liste des personnes étrangères déboutées du droit d'asile, relèverait de postures archaïques et dépassées.

La réduction drastique des moyens attribués à nos associations devient la règle.

Le secteur de l'insertion par l'économie, dont de nombreuses structures ne savent pas si elles vont survivre économiquement en 2025, en fait violemment l'expérience depuis 2 ans.

La mise en concurrence des acteurs pour l'obtention de financements, parfois la menace de retraits de financements pour les structures jugées trop « solidaires » avec les publics accompagnés, sont autant de faits qui, accumulés, contribuent à expliquer la crise que traverse notre secteur et pourquoi des professionnel.le.s, écoeuré.e.s par ces injonctions paradoxales, quittent la profession.

Dans ce contexte de crise majeure, sociale, économique, environnementale, les associations adhérentes attendent que notre Fédération fasse solidarité, qu'elle favorise l'action commune et concertée, mais aussi qu'elle ait une parole forte, claire, audible et sans ambiguïté.

C'est bien parce que les associations sont trop souvent contraintes de jongler avec des principes de réalité, qu'elles attendent de la Fédération qu'elle garde le cap et ne fasse aucun compromis sur les droits fondamentaux des personnes.

La Fédération doit sans cesse, à la fois rappeler le droit quand il n'est pas respecté, que ce soit par l'État, les collectivités mais aussi les associations, et le faire avancer pour améliorer les conditions de vie de toutes les personnes concernées sur notre territoire.

Nos associations réalisent un travail d'intérêt public qui oeuvre constamment à la cohésion sociale de notre pays, qui agit quotidiennement contre les inégalités et défend les droits fondamentaux des personnes, sans distinction d'origine, de genre, de nationalité, y compris de ceux et celles, sans droits ni titres.

Dans un monde « juste », nous devrions faire régulièrement la une des médias, être félicités, par les pouvoirs publics, les élu.e.s, les citoyen.ne.s. Les salarié.e.s des associations devraient bénéficier d'un salaire proportionnel à leur utilité sociale.

Certain.e.s d'entre nous avaient prophétisé que l'expérience du confinement de 2020, serait le tournant de la reconnaissance légitime qui nous est due.

Cette crise majeure avait démontré concrètement et visiblement notre utilité sociale. Notre efficacité dans la gestion de l'accueil de milliers d'ukrainiens aussi.

Les pouvoirs publics, les citoyen.e.s, ont reconnu, félicité notre rôle de « parapluie », nos missions de protection des femmes isolées et des enfants à la rue, de mise à l'abri de ceux et celles sans toit, de réduction des grandes détresses humaines, d'accompagnement d'insertions et de réinsertions sociales et professionnelles. Nos salarié.e.s ont même été applaudis.e.s.

Depuis la chape de plomb est retombée. Notre travail est toujours autant invisibilisé, toujours aussi mal valorisé.

Malgré des alertes répétées sur les tensions dans les structures et services des champs du médico-social, du social et de la santé, les réponses des pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur de la crise croissante que connaît le secteur.

Salaires peu attractifs, faible reconnaissance sociale de ces métiers, le secteur du travail social, à l'instar de tous les secteurs du « Prendre Soin, » rencontre de nombreuses difficultés de recrutement et de maintien des travailleurs sociaux.

Cette pénurie de main d'œuvre risque de s'installer dans la durée, de s'accroître dans les années à venir.

Il y a donc un enjeu majeur à inlassablement continuer d'interpeller les pouvoirs publics et sensibiliser l'opinion pour une prise de conscience des conséquences pour la population lorsque les acteurs du secteur social et médico-social ne peuvent plus assurer convenablement leurs missions.

La pénurie grandissante de personnels produit déjà des services « low cost », au détriment des personnes accompagnées. Des scandales sont mis à jour dans les EPADH, les crèches, les structures de l'aide sociale à l'enfance.

En conclusion, je veux rendre hommage et féliciter chaque adhérent.e, chaque administrateur et administratrice, chaque bénévole, chaque salarié.e et chaque partenaire, tous ceux et toutes celles qui contribuent, jour après jour, à faire vivre nos valeurs, à renforcer notre action.

Ensemble, nous faisons de la solidarité une réalité concrète et durable.

La FAS AURA a aujourd'hui 40 ans.

Plus modestement, depuis 5 ans déjà, j'ai l'honneur de présider la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Noces de bois. J'avoue n'avoir pas bien mesuré, à l'époque, la force de cet engagement

Depuis, je n'ai jamais regretté d'avoir rejoint notre réseau, riche de bénévoles, salarié.e.s, personnes concernées. Votre altruisme, votre générosité, votre pugnacité sont mon carburant.

Avec toute ma reconnaissance et ma détermination.

Marisa Lai-Puiatti



MOBILISER ET INTERPELLER

POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES DE SOLIDARITÉ

Pour des politiques qui respectent le principe
de l'accueil inconditionnel et continu à un
hébergement de qualité pour toutes et tous, en
l'absence d'autres solutions !



Loi asile et immigration

Afin de définir un plan d'actions et décider collectivement quelle suite donner à cette loi, la FAS AURA a organisé deux Conseil d'Administration exceptionnels en janvier et février, auxquels ont été invités des adhérents ainsi que les principaux partenaires associatifs et réseaux engagés dans cette mobilisation. Suite aux échanges, il a été décidé de diffuser les documents juridiques réalisés par la FAS nationale, de mobiliser les CA des adhérents sur le cadre juridique, de retravailler sur la coordination des acteurs du secteur à l'échelle départementale, de renforcer les partenariats et les alliances (avec des avocat.e.s, des universitaires, des associations, des collectifs...)



Hébergement d'urgence et veille sociale



En avril 2024, la FAS AURA a alerté la Préfète de l'Ardèche au sujet de la consigne destinée au SIAO de limiter la durée d'hébergement à 2 mois maximum. Le courrier rappelait que cette décision n'était pas conforme au cadre législatif posé par le Code de l'action sociale et des familles, qui ne prévoit pas de limite de durée de la mise à l'abri au titre de l'hébergement d'urgence, tant qu'une solution adaptée n'est pas proposée.

Pendant l'été 2024, la FAS AURA a interpellé la Préfète du Rhône ainsi que la Métropole de Lyon concernant la décision de celle-ci d'arrêter la mise à abri des familles vulnérables. Ces courriers faisaient suite à plusieurs alertes des équipes de veille sociale qui rencontraient chaque jour des familles avec de très jeunes enfants (moins de 3 mois) ne pouvant plus être orientées en raison de nouvelles consignes administratives. Celles-ci indiquaient qu'il faut non seulement que l'enfant soit âgé de moins d'un an, mais aussi qu'il y ait un " besoin avéré en matière de santé physique ou psychique ", ce qui est impossible à déterminer.

Baromètre enfants à la rue

A l'occasion de la parution du baromètre annuel des enfants à la rue réalisé par la FAS et l'Unicef, plusieurs articles et reportages ont été publiés et diffusés suite à l'envoi du communiqué de presse et à la large communication du réseau, notamment avec BFM Lyon, Le Progrès, Le Dauphiné Libéré, France Bleu Isère



290 enfants au moins étaient sans solution d'hébergement dans la nuit du 19 août 2024 en région AURA, soit une hausse de 11% par rapport à 2023. Parmi eux, 64 avaient moins de trois ans.



Bon à savoir :

Si ces chiffres illustrent une situation dramatique, ils ne sont pas exhaustifs : de nombreuses personnes ne recourent pas ou ne parviennent pas à joindre le 115 . Par ailleurs, les personnes mineures non accompagnées sans-abri et les familles vivant en squats ou en bidonvilles ne sont pas comptabilisées.



[Télécharger le document](#)

Représentation et mobilisation sur les sujets emploi et Insertion par l'Activité Economique

L'année 2024 a été marquée par l'entrée en vigueur de la loi Plein Emploi, avec notamment une réforme du fonctionnement des instances de gouvernance du secteur de l'IAE et de l'inclusion par l'emploi au sens large. L'objectif visé est la simplification de la gouvernance territoriale et le renforcement de la coordination entre l'Etat, les collectivités locales et les acteurs de l'insertion.

Aussi, les Conseils Départementaux de l'IAE (CDIAE), instances locales de pilotage de l'IAE gérées par les Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), au sein desquels les réseaux IAE étaient nommés par arrêté préfectoral, ont disparu. Une nouvelle organisation départementale a été mise en place, incluant l'ensemble des dispositifs d'inclusion par l'emploi, et co-piloté dans chaque département par le binôme DDETS - Conseil départemental.

Les réseaux IAE ne faisant pas partie des membres de droits listés dans le décret d'application de la loi, un travail de plaidoyer et d'interpellation des DDETS a été réalisé en inter-réseau IAE au cours de l'année 2024. Les résultats sont partagés, avec certains territoires qui ont ouvert les instances aux réseaux de l'IAE et d'autres qui ont choisi de rester sur un fonctionnement resserré avec les membres de droit.

Parallèlement à cette action de plaidoyer commun inter-réseau, la FAS AURA s'est mobilisée autour de 2 temps forts de concertation et co-construction institutionnelle sur les sujets de l'IAE et de l'accès à l'emploi :

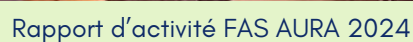
- Journée nationale à Grenoble : construction et concertation sur la feuille de route IAE, pilotée par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)
- Concertation nationale sur le droit à l'emploi à Lyon : la FAS AURA y a également animé un atelier et a participé à l'organisation de cette journée



La Fédération des acteurs de la solidarité et ses adhérent.es se sont mobilisés le 15 novembre pour défendre et demander une société plus apaisée et solidaire. Pour cette journée, les organisations adhérentes de la FAS sur tous les territoires ont organisé des actions de sensibilisation et de promotion du secteur social auprès des leaders d'opinion.

Des exemples d'adhérents mobilisés en AURA : Passerelles Buissonnières, LAHSo, Acolea, Eris, Oppelia Aria, Groupement des possibles, France Horizon, Althea, Solen...

La mobilisation continue et la FAS AURA reste vigilante quant aux politiques publiques de notre secteur. Par ailleurs, un plan de vigilance et de mobilisation coordonné par la FAS nationale permet de maintenir un suivi régulier de l'actualité et d'alerter rapidement dès qu'une situation l'impose.





Notre région est une des premières à avoir développé une action culture à destination des adhérents, dans le but de permettre aux professionnels de solliciter des acteurs culturels et des artistes pour proposer des projets de création et de découverte aux personnes accueillies/accompagnées. Les besoins et demandes de projets artistiques sont en hausse dans notre réseau. En effet, ces projets sont des occasions qui permettent souvent de lever des freins et de renforcer la confiance, le pouvoir d'agir et l'autonomie des personnes concernées. C'est aussi un outil pour mieux accompagner les publics, permettant aux professionnels de pratiquer leur métier différemment et de retrouver la motivation.



Le festival Arts des rues, de la rue à l'art



Cette dernière édition a une nouvelle fois démontré la qualité des projets réalisés, la diversité des pratiques artistiques, le dynamisme des associations pour créer des partenariats avec des lieux culturels et communiquer auprès des financeurs, élu.e.s, partenaires, habitant.e.s des territoires concernés.

Programme Respirations

Le programme Respirations vise à développer des actions favorisant l'accès aux pratiques culturelles et scientifiques auprès des personnes en situation de grande précarité comme un outil de citoyenneté et d'émancipation. Le programme est co-porté depuis 2019 par la Fédération des acteurs de la solidarité et des associations Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards.

En région AURA, 5 partenaires travaillent à mettre en oeuvre ce programme : la FAS AURA, Cultures du coeur Auvergne, Cultures du coeur Isère, Cultures du coeur Savoie, Les petits débrouillards AURA.

En 2024, 9 projets ont été réalisés, impliquant l'intervention d'une quinzaine d'artistes, animateurices scientifiques et acteurices culturel.le.s.



200 *enfants, femmes, hommes, ont contribué et participé aux projets*



Consultez le site du programme Respirations

Partenariat et événement



50 *personnes étaient présentes à cette rencontre professionnelle, soit la capacité maximum d'accueil de la salle*

Festival C'est pas du luxe à Avignon

La FAS AURA et la FAS Occitanie ont été invitées par les organisateurices du festival. Celui-ci se déroule tous les 2 ans, pendant 3 jours des projets de création sont présentés dans différents lieux de la ville. Nous avons animé une conférence sur la mise en oeuvre de projets artistiques en structures sociales. C'est une belle reconnaissance pour notre réseau de son expertise à proposer des actions culturelles aux personnes accueillies/accompagnées.

3 équipes de projets exposés ont pu partager leurs expériences et échanger avec les participant.e.s. Les associations concernées étaient Entraide et Abri en Ardèche, Point d'eau en Isère et Gestare à Montpellier.

Participation aux groupes de travail pour la création d'une Fédération des arts participatifs et partagés

La FAS AURA a été sollicitée pour contribuer aux échanges sur le sujet des arts participatifs, projets incluant des artistes professionnel.le.s et non professionnel.le.s (habitant.e.s, acteurices sociaux/sociales, bénévoles...).

L'objectif de cette démarche est de réunir différent.e.s acteurices du territoire de la Métropole de Lyon engagé.e.s dans ce type de projets et de construire collectivement des outils pour aboutir à la création d'une Fédération dédiée. Cette réflexion entamée fin 2023 se poursuit en 2025 avec la mise en oeuvre de cette Fédération et différents événements organisés pour son lancement.

EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Actions plateforme inter-réseaux IAE



Depuis 2017, la Fédération des acteurs de la solidarité AURA est impliquée auprès des 4 autres réseaux régionaux IAE (COORACE, Chantier école, FEI et UNAI), dans une plateforme d'action inter-réseau, financée par la DREETS AURA. L'objectif de ce projet est d'accompagner les SIAE de la région en lien avec les enjeux stratégiques du secteur. En 2024, ces actions se sont orientées autour de 3 axes principaux :

- Sécuriser et améliorer les parcours
- Développement économique et relation entreprises : contribuer au développement des SIAE et de l'emploi local
- Professionnaliser les SIAE dans l'accompagnement des publics

Actions de sensibilisation des prescripteurs de l'IAE dans les territoires

Des Matinales journées IAE ont été organisées pour favoriser l'interconnaissance générale entre prescripteurices et SIAE. Elles ont pris la forme soit de rencontres généralistes pour l'ensemble des prescripteurices, soit spécifique avec des typologies ciblées de prescripteurices.



12 événements ont eu lieu réunissant **621** professionnels

Compte tenu des difficultés spécifiques de santé rencontrées par les publics en insertion (addiction, santé mentale, accès aux soins, etc...), **des temps de rencontres spécifiques sur le santé « santé-emploi » ont été initiés**, sous le format « Matinales Santé - IAE ». 4 rencontres ont été organisées, dans l'Ain, le Cantal, la Drôme et la Savoie.

L'objectif était de faciliter les synergies territoriales entre actrices, pour répondre de manière conjointe aux contraintes rencontrées par les publics en situation de précarité accueillis dans les SIAE (addictions, santé mentale, accès aux soins, etc.)



203 professionnels ont participé à ces matinales

EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Interconnaissance entre entreprises et SIAE, et outillage des SIAE sur le sujet relation entreprise

3 grandes typologies d'actions ont été réalisées en 2024 sur cet axe :

- Des événements d'interconnaissance entre SIAE et entreprises dans différents territoires, notamment la Haute-Loire, le Puy de Dôme et le Rhône.
- Actions d'acculturation sur les enjeux de la commande publique pour les SIAE, soit directement auprès des SIAE, soit auprès des facilitateurices de clauses sociales.
- 2 journées d'outillages à destination des SIAE, 1 en Auvergne et 1 en Rhône-Alpes, sur la thématique de la relation entreprise. Une cinquantaine de SIAE se sont mobilisées lors de ces journées.



Webinaires de professionnalisation à destination des dirigeant.e.s des SIAE

Cycle de 10 webinaires thématiques, portant sur les thématiques la qualité de vie au travail, le renouvellement des membres du CA, la structuration interne ou encore la diversification des sources de financement. Les directions des SIAE apprécient toujours ce format pratique compte tenu de leurs autres impératifs, et sont majoritairement demandeuses pour renouveler cette action.

150 personnes ont participé à ces webinaires

Professionnalisation des actrices de l'accompagnement socio-professionnel

2 rencontres par département ont pu être réalisées, entre encadrant.e.s techniques d'insertion et chargé.e.s d'insertion professionnel.le.s, avec l'appui d'un intervenant qualifié sur les pratiques professionnelles en SIAE.

En complément de ces rencontres et pour répondre aux besoins formulés lors des temps d'échanges, 3 webinaires animés par l'ADATE ont été proposés sur le sujet de l'accès à l'emploi des publics étrangers.

73 personnes ont participé aux rencontres et **118** aux webinaires

Formation – action en faveur de l'accompagnement Emploi au sein des structures hébergement – logement du Puy-de-Dôme

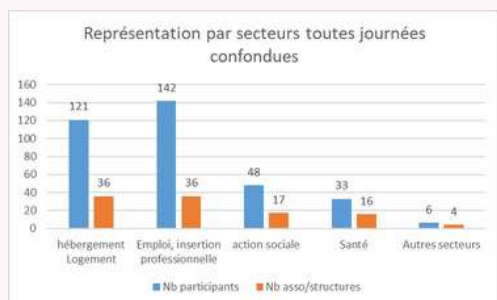


La mission réalisée a été menée grâce au soutien de la DDETS 63, qui a missionné la FAS en 2023 pour travailler spécifiquement sur la thématique. L'action a été menée en partenariat avec une sociologue indépendante, Alice Coutereel, autour de 3 temps forts :

- Une enquête qualitative menée sur le dernier trimestre 2023 auprès des professionnel.le.s afin de consolider le diagnostic et capitaliser les pratiques
- 4 journées de formation-action entre février et juin 2024, pour co-construire collectivement d'enjeux forts liés à l'accompagnement à l'emploi : enjeux de l'emploi d'abord / L'insertion par l'activité économique et les freins périphériques / Insertion professionnelle et santé / L'insertion professionnelle des personnes étrangères.

Ces journées ont permis un décloisonnement des thématiques et des professionnels présents.

- Un temps de restitution et de clôture finale en septembre 2024, permettant de déterminer un plan d'action spécifique pour le territoire



621 participants sur l'ensemble des journées, issus de **50** associations et institutions

EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Programme SEVE emploi

SEVE Emploi est un programme de formation-action qui prône un changement de regards et de pratiques. Il s'adresse aux salarié.e.s permanent.e.s des structures de l'IAE. Il s'agit de favoriser le retour à l'emploi durable des personnes accompagnées en créant et facilitant la rencontre avec des employeurs. Le programme a été lancé en AURA en 2021, 33 structures ont été formées depuis. En 2024, 8 nouvelles SIAE ont bénéficié du programme et ont pu être formées à la médiation active.

Les SIAE ayant participé au programme SEVE Emploi peuvent rester impliquées dans une communauté inspirante : participer à des journées départementales ou régionales, des événements nationaux, des webinaires, des journées portes-ouvertes...

Les changements d'organisation et de pratiques qui découlent du programme sont accentués par ces rencontres et échanges de bonnes pratiques, la dynamique se maintient et s'essaime.

En effet, les SIAE sont aussi les meilleures ambassadrices du programme, en témoignant sur leurs avancées, les évolutions internes et dans leur relation aux entreprises, et surtout les sorties en emploi durables.

Cette communauté est aussi pro-active dans l'évolution du programme SEVE Emploi. Les expérimentations régionales nourrissent chaque année le programme national, qui peut les essayer dans d'autres territoires : formation-express pour les nouveaux permanents qui intègrent les structures (Do It Your SEVE), journées portes-ouvertes entre SIAE (ErasmuSEVE), visios thématiques d'échanges de bonnes pratiques (Kafékoideneuf), journées pour les directions des anciennes promos (séminaire Alumni), ateliers entre SIAE et prescripteurs... Ces initiatives naissent directement des SIAE, qui partagent leurs besoins et leurs attentes à la coordinatrice régionale de la FAS.



SEVE
Emploi®



Consultez le site de Seve Emploi

PARTICIPATION ET TRAVAIL SOCIAL



Bon à savoir :

Suite au départ en février 2024 de Joanna Bartelmy vers une autre aventure professionnelle, le poste de coordinatrice travail social et participation des personnes concernées a connu plusieurs mois de vacance ce poste. Marine Debauge a rejoint l'équipe de la FAS AURA en septembre et a repris les missions sur ces thématiques

La commission régionale travail social

Ces espaces de rencontre, d'interconnaissance et de réflexion sont à destination des professionnel.le.s de terrain et permettent de penser les réalités quotidiennes. C'est également un relais d'informations régionales et nationales. Deux commissions ont eu lieu en 2024 à Lyon.

Lors de la dernière commission au mois de décembre, la thématique abordée était : "Et si on parlait de la santé mentale des professionnels ?".

Elvire Ticchioni, chargée de mission travail social et participation de la FAS nationale était présente et a éclairé les participant.e.s sur les problématiques et dynamiques nationales.

Les nombreux échanges ont permis de réfléchir aux sens du travail social dans les secteurs de l'AHIL et de IAE et de débiter un cycle de travail autour de la question de l'identité des professionnel.le.s dans ces secteurs. Ce cycle se poursuivra en 2025 et permettra de construire un outil à destination des nouveaux professionnel.le.s et des futur.e.s stagiaires.



26 professionnel.le.s de terrain ont participé à la dernière commission de l'année et s'engagent dans le cycle de travail

Contribution aux journées du travail social



Avec le Fonds d'Aide aux Régions (FAR) qui permet aux FAS régionales de bénéficier d'un appui financier du national pour des projets ou des événements, la FAS AURA a notamment contribué à l'organisation des journées du travail social de Nancy en septembre 2024. Jusqu'à son départ, Joanna Bartelmy, coordinatrice travail social, a participé activement au comité de programmation des JTS.

Quant à Maryse Bastin, administratrice FAS AURA et Présidente du Groupe d'appui national travail social, elle a participé à la vidéo des JTS.

1100 personnes ont participé à ces 2 journées : salariés, administrateurs et adhérents des FAS régionales, étudiants, personnes concernées, élus, professionnels du travail social, chercheurs...

Le pool de formateurs et formatrices à la participation

La FAS AURA, en partenariat, entre autre, avec l'école OCELLIA, a construit une équipe régionale de formateurs et de formatrices à la participation. Elle est composée par moitié de personnes ressources concernées et par moitié par des professionnel.le.s qui accompagnent les structures du champ de la lutte contre les exclusions dans la mise en place de démarches participatives.

Après deux années de construction du projet et de formation de l'équipe, le pool est intervenu, en binôme, dans des lieux de vies du secteur de l'AHIL.

L'année 2024 aura permis de commencer à accompagner 2 services durant 9 mois : diagnostic auprès des équipes et des personnes hébergées, accompagnement à la participation par la mise en place d'un/plusieurs projets choisis par les hébergé.e.s, mesure d'impact.

La fin de l'année 2024 aura aussi permis de réfléchir à une diversification des activités du pool et à de nouvelles modalités d'organisation internes.



Entre parcours de soins en Addictologie et parcours d'Hébergement

Une enquête expérimentale et participative a été menée par le collectif SOIF, le laboratoire de sciences sociales Pacte de l'Université Grenoble Alpes, Océllia et la FAS AURA. Cette enquête visait à documenter les parcours de soins en addictologie des personnes accompagnées et s'articulait en 2 phases :

- D'abord autour d'un parcours singulier, celui de Jamel Ben Hamed, il s'agissait d'une expérimentation ethnographique sur un parcours de soins en addictologie "J'avais vraiment envie d'arrêter de boire".
- Puis à partir de ce récit et de ses enseignements, autour de focus groupe mêlant personnes accompagnées, professionnel.le.s de l'addictologie et de l'AHJ-L.

Les résultats de ces enquêtes ont été présentés lors d'une journée organisée le 12 novembre, dans le cadre du programme de formation-action « Accompagnement des conduites addictives en structures AHJ-L » coordonné par la FAS AURA, en partenariat avec Addictions France et la Fédération Addiction et financé par l'Agence Régionale de Santé.



100 personnes étaient présentes à la journée de restitution de ces enquêtes

 Consultez le document complet avec le compte rendu de la journée



Bon à savoir :

La FAS AURA coordonne un programme de formation-action, avec Addictions France et la Fédération addiction. Ces enquêtes font suite au constat que les structures hospitalières, tout comme les structures portant des services de Soins Médicaux et de Réadaptation en Addictologie (SMR-A) étaient jusqu'ici très peu associées à ce programme, alors même qu'elles font partie des interlocuteurs des personnes accompagnées concernant les conduites addictives.

Projet vieillissement et précarité

La FAS travaille depuis quelques années sur la thématique « Vieillesse-Précarité » avec pour ambition de créer des passerelles entre les secteurs social et médico-social.

En région, ce travail d'interconnaissance est soutenu par l'ARS, qui a confié à la FAS AURA la mission de coordonner la création de capsules vidéos sur cette thématique. Les objectifs de ces capsules sont de :

- Sensibiliser les professionnel.le.s du secteur médico-social aux enjeux et difficultés que traversent les structures de l'AHJ-L.
- Donner à voir les dispositifs qui permettent de créer des passerelles entre nos secteurs et qui assurent un accompagnement « sur-mesure » des personnes concernées
- Valoriser les structures sociales et médico-sociales ayant initié des changements de pratiques ou adapté leur posture pour accompagner des personnes en situation de précarité vieillissantes.



Regarder la première vidéo réalisée dans le cadre de ce projet

Enquête IAE- Santé

Cette enquête vise à mieux connaître, objectiver et appréhender les besoins en santé des salarié.e.s en parcours d'insertion dans les SIAE, et plus particulièrement les ACI, qui proposent un suivi, un accompagnement socio-professionnel, un encadrement technique et de la formation pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

A noter qu'il s'agit d'un état des lieux à un instant « T » concernant la santé en ACI. Cet état des lieux n'a pas valeur d'étude scientifique. Il ressort 4 grandes thématiques prioritaires pour les ACI.

- L'accompagnement des conduites addictives : comment concilier emploi et pratiques « Réduction des Risques et des Dommages »
- La santé mentale : repérer des problématiques, lever les tabous dans l'accompagnement, savoir vers quoi et où orienter ?
- L'accès aux soins et notamment la difficulté pour des salarié.e.s en transition professionnelle d'avoir un.e médecin traitant
- Les difficultés administratives et l'accès aux droits en santé

Cette enquête a été réalisée en partenariat avec Convergence Lyon, Coorace et Chantier Ecole. Différentes pistes de travail et perspectives sont envisagées. La suite en 2025 !

Ressources Santé Précarité : le projet RESAP



Le projet RESAP s'est poursuivi en 2024. Pour rappel, il s'agit d'un projet porté par la FAS AURA, en partenariat avec la coordination des Permanence d'Accès aux Soins en Santé (PASS), Médecins du Monde et le Réseau Social Rue Hôpital. Au-delà d'un site internet où l'on peut trouver de multiples ressources santé-précarité (à destination à la fois des professionnel.le.s de santé, mais aussi des professionnel.les de l'accompagnement), il s'agit d'un projet de sensibilisations des professionnel.le.s de santé : transmettre des connaissances et des points de vigilance sur l'accompagnement santé d'un public fragilisé.

En 2024, des interventions en centres de santé, en Conseil Territorial de Santé ou encore en CPTS ont été réalisées !



[Consulter le site RESAP](#)

VEILLE SOCIALE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

Formation – action « Habiter en collectif » : comment y déployer les principes du logement d'abord ?

Ce projet, soutenu par la DDETS du Rhône et la Métropole de Lyon, vise à soutenir les lieux d'habitat collectif dans leurs dimensions « logement d'abord ». Ouverte aux professionnel.le.s des CHRS et pensions de famille, la formation – action a pour objectif la montée en compétences, les échanges de pratiques, le renforcement des liens entre les professionnel.le.s autour de 4 thématiques :

- Adapter la vie d'un collectif aux droits des personnes, dans une dynamique participative
- La réduction des risques et des dommages dans des lieux collectifs
- L'habiter à « long terme » en structure collective
- L'accès et le maintien dans le logement : déconstruire la capacité à habiter

Cette formation-action s'appuie sur des groupes de travail mais aussi sur des visites inspirantes ! Les groupes thématiques sont animés par la FAS AURA et ses partenaires : équipe mobile addiction, cellule logement du SIAO, formatrice. Plusieurs changements sont déjà à l'œuvre : modification des règlements dans les structures, relance des Conseils de Vie Sociale (CVS), réflexion sur la vie collective, outils pour l'accès au logement...

50 professionnels se sont lancés dans cette formation action qui se poursuit en 2025



Groupe hôtes en pension de famille : soutenir la dynamique régionale

Deux groupes ont été lancés en 2024, à destination des professionnel.le.s des pensions de famille : l'un à l'ouest de la région, et l'autre à l'est. Cette dynamique est soutenue par la DREETS, suite à un travail au comité régional des pensions de famille autour du guide relatif aux règlements intérieurs, à faire connaître sur le terrain. Cette action vise également à développer la dynamique régionale des pensions de famille, avec comme objectifs de proposer un espace d'échanges entre professionnel.le.s, de valoriser les projets existants dans les structures, de travailler de manière collective des sujets sensibles et communs, d'identifier les besoins pour nourrir le pilotage régional.

Animés en partenariat avec l'UNAF0, ces groupes ont réuni une quarantaine d'hôtes, autour des différentes thématiques du règlement intérieur : accueil des animaux, absences et visite, etc. Les participant.e.s ont plébiscité ces rencontres, car loger et soutenir les habitant.e.s, qui vivent des situations sociales et psychologiques qui les fragilisent, peut être source d'épreuves régulières pour les professionnel.le.s, parfois isolé.e.s dans leurs pratiques. Fort de ce succès, les groupes vont se poursuivre en 2025 !



VEILLE SOCIALE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

Journée régionale autour de l'ouvrage « considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Une enquête participative », avec le soutien de la DREETS et de la Fondation pour le Logement des personnes défavorisées

Cette journée fait suite à un travail de longue haleine et est le fruit d'une recherche participative impliquant notamment des chercheurs et chercheuses de la Chaire Publics des politiques sociales, des personnes (anciennement) hébergées et des travailleurs et travailleuses sociaux/sociales. La recherche, initialement consacrée aux sorties des dispositifs d'hébergement et à l'accès au logement, ouvre de nouvelles portes sur les caractéristiques hospitalières des lieux d'hébergement, qui sont de réels points d'appui pour le parcours résidentiel des personnes. Les résultats aident à mieux comprendre, de manière sensible et juste, là où l'action dans l'hébergement est porteuse de sens pour les personnes.

Cette journée a permis de présenter les résultats et les préconisations, en présence des co-auteurs/autrices. Les participant.e.s ont également pu partager leurs expériences et interroger la mise en oeuvre concrète des six propositions d'action élaborées au sein de cet ouvrage.



100 *personnes issues de toute la région ont participé à cette journée*

Journée de sensibilisation et d'échanges sur les impacts de la loi asile et immigration dans le secteur de la veille sociale, de l'hébergement et du logement

Suite à la loi immigration de janvier 2024, les associations du Rhône, sous l'impulsion de la FAS AURA et avec le soutien de la Fondation pour le Logement des défavorisés ont organisé une journée de sensibilisation et d'échanges de pratiques autour des impacts de la loi Immigration pour les professionnel.le.s des champs de la veille sociale, de l'hébergement et du logement accompagné. Cette journée a permis de réunir des intervenant.e.s de terrain, qui informent, écoutent, soutiennent et accompagnent les personnes étrangères. Les interventions d'ordre juridique ont pu être portées par Maître Morade Zouine avocat spécialisé au barreau de Lyon et des juristes de l'ADATE.

Les Street-Reporter ont également pu nous faire entendre les voix de personnes concernées par la migration, dans un très beau podcast diffusé à différents moments de la journée, à retrouver sur le [site internet des street reporter](#). Plusieurs ateliers ont permis d'approfondir les sujets tels que les recours juridiques et le rôle des travailleurs sociaux et travailleuses sociales, les impacts de la dématérialisation, la protection des données personnelles, l'accompagnement à l'emploi pour les personnes étrangères, ou les interactions entre droits à l'hébergement/logement et droit au séjour.

110 *personnes étaient présentes, signe du besoin d'informations et de compréhension sur cette thématique*



Associations impliquées dans
l'organisation de la journée

UNE REINE

À PERMETTRE

PORTER DES EXPÉRIMENTATIONS ET DES PROJETS D'INNOVATION SOCIALE



Lutte contre les discriminations et pour l'égalité d'accès aux droits – Etat des lieux

Lancé en 2023 grâce à un soutien de la FAS nationale, un diagnostic a été réalisé auprès des adhérents de la FAS AURA. Celui-ci montre que la perception que les professionnel.le.s ont des discriminations correspond globalement aux mesures des grandes enquêtes nationales, notamment l'enquête accès aux droits, menée par le Défenseur des droits en 2016. Les discriminations liées à l'origine sont les plus souvent perçues, en particulier dans l'emploi et dans l'accès au logement. Viennent ensuite les discriminations liées aux critères du handicap et de l'état de santé toujours dans ces deux secteurs. En cohérence avec ce que vivent les personnes qu'ils/elles accompagnent, les actrices de la solidarité repèrent aussi de nombreuses discriminations liées à la vulnérabilité économique dans les secteurs de la santé, dans les services publics ou encore dans les banques.

Suite à ce diagnostic, plusieurs orientations sont ressorties et serviront de référence pour les futures actions de la FAS AURA sur ce sujet :

- Reconnaître l'existence des discriminations que vivent les personnes accompagnées, faciliter leur prise de parole et la prendre au sérieux
- Exercer une vigilance constante sur le traitement égalitaire des publics
- Inscrire la lutte contre les discriminations au coeur des pratiques professionnelles et des enjeux de management au sein de la FAS et des structures adhérentes et mettre en place une évaluation de l'action indépendante
- Positionner la lutte contre les discriminations au coeur du projet politique de la FAS et des plaidoyers



Transition écologique

Lancé en 2023, le défi écologie s'est clôturé en 2024 avec l'annonce des grands gagnants. Les adhérents ont été invités à participer sur 6 axes. 16 associations ont participé à ce défi, chacune d'elles a été répartie en 4 catégories en fonction de ce qu'elle a mis en place, de son projet en cours... l'objectif étant de continuer à progresser ensemble.

Les vainqueurs des différentes catégories sont Aralis à Lyon (déjà très mobilisé sur le sujet et qui avance vite), Cecler dans le Puy de Dôme (avec une belle dynamique participative), Solen en Ardèche (une palette d'actions pour progression rapidement), Aries en Haute-Savoie (démarrage d'initiatives et motivation). La FAS AURA continue son engagement sur ce sujet auprès des adhérents qui le souhaitent et qui ont envie de se former pour s'améliorer.



En plus de la finalisation du Défi écologie, la FAS AURA a été mobilisée en 2024 pour co-organiser l'Animation d'un stand dédié à la thématique « Transition écologique et justice sociale » lors des Journées du Travail Social à Nancy en septembre 2024.

Les participants aux JTS ont pu découvrir les grands enjeux de la transition écologique juste, à travers un jeu participatif dynamique !





FORMER



Activité de l'organisme de formation

Les chiffres clés

38 sessions organisées en 2024

355 personnes formées

9 la moyenne de satisfaction de nos formations

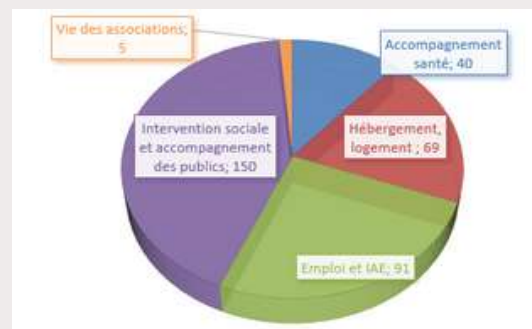


Bon à savoir :

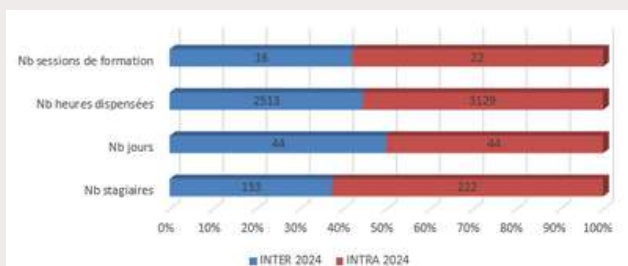
Notre action de formation est certifiée Qualiopi garantissant la qualité de nos formateurs et formatrices et des contenus des différents programmes

Quelques éléments de compréhension

Forte mobilisation sur la thématique « Intervention sociale et accompagnement des publics ». Cela traduit très clairement les besoins d'outillages sur des sujets très transversaux, comme les écrits professionnels, la gestion des conflits ou encore la communication positive en équipe.



Répartition des stagiaires en fonction des thématiques



Répartition des sessions organisées en inter ou intra

Nous poursuivons la dynamique lancée depuis 2019 avec une orientation de notre développement de l'activité formation sur les sessions en intra, afin de répondre à un double besoin :

- Favoriser la montée en compétence des professionnel.le.s en équipe, pour permettre une dynamique collective et une professionnalisation globale des associations
- Se rapprocher des territoires éloignés de Lyon, en déplacer notre offre au sein des associations.

Certification Qualiopi

En 2024, nous avons renouvelé notre certification Qualiopi avec un audit de 2 jours pendant lesquels nous avons apporté des éléments de preuves de la qualité de notre OF sur les différents critères. Aucune non conformité n'a été relevée par l'auditrice et notre certification est renouvelée jusqu'en 2027 !



Les perspectives

Continuité du développement d'une offre avec de nouveaux formats :

- Formation-coaching avec des jours de formations en présentiel non consécutifs et des temps en distanciel
- Formats mixtes pour les sessions en inter incluant un dernier jour ou demi-journée en distanciel

Réflexion autour du développement de l'activité :

- Stabilisation et développement, dans un contexte économique compliqué
- Un pôle de professionnalisation, avec en plus de l'OF, des propositions ouvertes à toutes pour renforcer les compétences professionnelles (webinaires, analyse de la pratique) et pour les adhérents des temps de transferts de compétences entre pair.e.s



VIE DU RÉSEAU



Les journées du travail social

La FAS AURA et ses adhérents en force aux journées du travail social à Nancy ! L'équipe salariée, des administrateurices, des adhérents, des personnes accompagnées ont participé et contribué aux plénières, conférences, ateliers et stands proposés pendant 2 jours. Entre interventions, projections, présentations de projets, temps d'interconnaissances, actions participatives, soirée festive, nous avons eu de nombreux moments de travail, d'échanges, de partage, de convivialité !



Bon à savoir :

Plus de 1000 personnes venues de toute la France ont participé à ces journées, professionnels, bénévoles, étudiant.e.s, élu.e.s., fonctionnaires, universitaires, chercheurs et chercheuses, personnes concernées...



Retrouvez les différentes séquences
de ces 2 journées

Assemblée générale et journée de rentrée

Chaque année, ces deux journées sont des événements incontournables de notre réseau. Nous invitons nos adhérents à y participer à la fois pour prendre connaissance des actions réalisées, élire les candidats et candidates au CA, s'informer sur les politiques publiques du secteur, prendre le temps de se rencontrer, travailler collectivement une thématique importante pour les associations.

En 2024, nous avons traité 2 sujets en lien avec la mobilisation : la mobilisation du travail social, entre éthique et résistance, afin de faire écho aux journées du travail social et les actions possibles de mobilisation dans les associations (relation avec les média, la stratégie, implication de l'ensemble des parties prenantes...). Ces deux journées sont chaque année très attendues et appréciées et rassemblent chacune entre 60 et 80 personnes issues d'adhérents de toute la région.



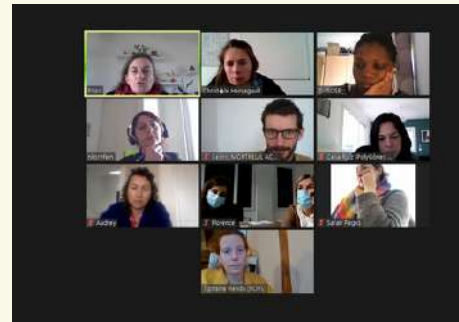
Les commissions thématiques

Une des missions principales de la FAS AURA est d'animer son réseau d'adhérents, par l'organisation de réunions d'information, journées thématiques, webinaires... Les commissions régionales sont également un des moyens pour créer la rencontre et le partage d'expériences entre adhérents. Nous avons 6 commissions thématiques en AURA : culture, habitat, enfance/famille, IAE, santé, travail social. Ces commissions sont des lieux ressources dans lesquelles les participant.e.s échangent sur les pratiques et les projets, co-construisent des actions, des outils, du plaidoyer. Ce sont aussi des espaces d'information et de réflexion sur l'actualité et les enjeux du secteur.



Bon à savoir :

Nos commissions sont proposées en distanciel ou présentiel, en fonction des thématiques et des sujets abordés. En effet, en fonction de l'ordre du jour, il est plus ou moins idéal de proposer aux personnes de discuter en visio ou en vrai. A la FAS AURA on s'adapte mais on fait surtout en sorte que les échanges soient qualitatifs et débouchent sur des actions concrètes !



Ont été organisées en 2024 :

- 4 commissions culture
- 2 commissions travail social
- 4 commissions santé
- 4 commissions emploi/IAE
- 3 commissions habitat
- 2 commissions enfance/famille

Animation de collectifs, partenariat et représentation

La FAS AURA anime les collectifs départementaux réunissant des adhérents en Isère et Drôme Ardèche. En fonction des besoins, elle participe à d'autres collectifs sur d'autres départements, notamment en Haute-Savoie, et à des rencontres thématiques avec les actrices des territoires.

La FAS est également engagée dans plusieurs actions et collaborations avec différents partenaires. Elle s'implique aussi dans différentes instances en lien avec les adhérents.

Par exemple :

- La FAS AURA contribue aux instances du Diplôme Universitaire (DU) Logement d'abord, qui en 2025 sera éligible au Compte Personnel de Formation. Ce DU forme les professionnel.le.s du réseau aux nouvelles politiques publiques et pratiques d'accompagnement
- Révision de la convention du Groupement d'Intérêt Public de la Maison de la veille sociale (SIAO du Rhône), représentations au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) et dans les Commissions Hébergement et Accès au Logement (CHAL) régionales, au sein des Plan Départementaux d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), etc.
- Participation au Conseil Economique Social et Environnement Régional (CESER), avec Marisa Lai-Puiatti, Présidente de la FAS AURA, présente dans le collège "Organismes et associations" et est également chargée de relations avec les territoires
- La FAS AURA siège à la Conférence Régionale Santé Autonomie (CRSA) et dans une de ses commissions spécialisées : la commission spécialisée médico-sociale
- Participation à la gouvernance Stratégique Régionale de lutte contre les inégalités de Santé, animée par l'ARS.
- Participation aux instances emploi : Comités Départementaux Pour l'Emploi (CDPE) et Commissions Inclusion et IAE. Sur invitation, la FAS AURA peut être mobilisée sur des réunions plénières du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP) et du Comité Régional Pour l'Emploi (CRPE)

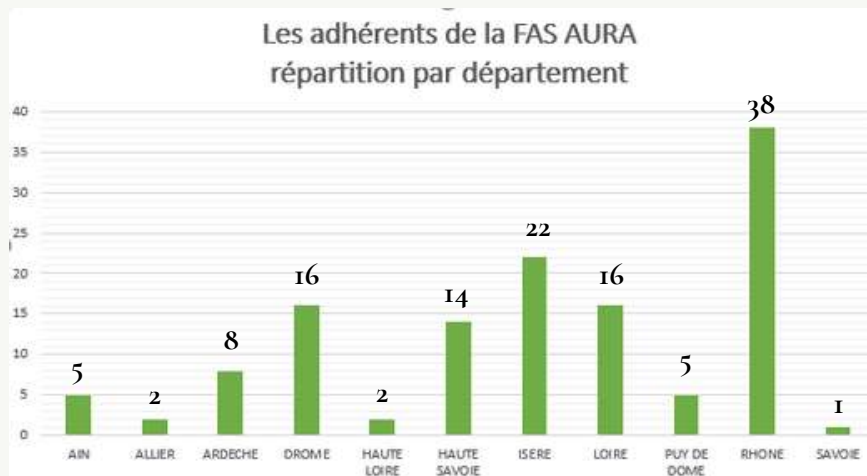


LA FAS AURA



Nos adhérents

I29 adhérents en région AURA



Nos adhérents interviennent auprès de différents publics sur des thématiques variées, par exemple :



Des associations qui gèrent des dispositifs de soins pour les personnes avec des maladies chroniques



Des pensions de famille, des centres hébergement, des accueils de jour, des centres d'accueil pour demandeurs d'asile



Des associations culturelles qui accompagnent des projets artistiques en structures sociales



Des associations qui accompagnent les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits

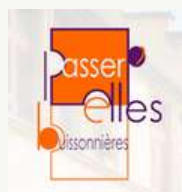


Des associations qui emploient des personnes dans une démarche d'insertion professionnelle



Des associations qui mettent en place des actions participatives pour favoriser la participation des personnes accueillies à la vie de la structure et aux instances

Ils ont rejoint la FAS AURA en 2024 et témoignent



Association
Passerelles
buissonnières à Lyon

Activité principale

PasserElles Buissonnières est une association lyonnaise créée en 2012, qui propose un accompagnement personnalisé, pluridisciplinaire et sur le long terme à des femmes fragilisées par l'exil et/ou la maladie. Depuis 2018, nous mettons également en œuvre un suivi particulier, en droit et en santé pour les femmes demandeuses d'asile, en nous appuyant sur les préconisations du Protocole d'Istanbul.

Pourquoi adhérer ?

Adhérer à la FAS nous permet de faire partie d'un réseau et de partager avec d'autres autour des évolutions législatives et de terrain, afin d'augmenter la portée des propositions que nous pouvons faire ensemble à partir de ce que nous observons au quotidien, et ce autour de valeurs communes.

Les valeurs portées par l'asso

PasserElles Buissonnières fonde son action sur la tolérance, la confiance et l'écoute. Elle affirme son attachement indéfectible à l'égalité entre les êtres humains. Nous avons rédigé une charte des valeurs et des pratiques qui guident nos actions.



Association Intervalle
à Buis les Baronnies

Activité principale

Susciter, entreprendre, animer toutes réalisations permettant d'accueillir et d'aider les « personnes en difficulté » qui résident ou se présentent à Buis les Baronnies ou dans la région.

Pourquoi adhérer ?

L'adhésion aux fédérations de notre secteur permet à de petites associations comme la notre de porter leur voix au niveau régional et national ; de faire remonter les problématiques, les réalités mais aussi les réalisations innovantes de nos territoires. Cela nous permet d'améliorer et d'actualiser nos pratiques professionnelles grâce aux conseils, formations, partages d'expérience dont nous pouvons bénéficier par le réseau ; d'être informés de l'actualité des politiques publiques ; de travailler des plaidoyers quand il nous faut discuter avec nos tutelles.

Les valeurs portées par l'asso

Nos actions s'appuient sur un socle de valeurs que nous défendons et pour lesquelles nous militons : dignité, respect, solidarité, fraternité, démocratie, laïcité, inconditionnalité, responsabilité

Notre visée est de

- Permettre à toutes et tous de vivre libre et digne au cœur d'une société, en lien avec les autres et dans le respect de chacun
- Sortir de la Fatalité : fatalité de la solitude, de la pauvreté, de la rue...
- Favoriser l'autonomie des personnes tout en dynamisant les liens sociaux, dans le respect de la dignité et de la liberté de choix et d'opinion de chacun

L'équipe salariée en 2024



Pascale Blanchetière
jusqu'en juillet



Mondane Jactat
jusqu'en novembre

Directrice régionale



Delphine Charlet
Chargée de la
communication et de la
gestion administrative
des formations
Coordinatrice culture



Joanna Bartelley
jusqu'en février



Marine Debaugé à partir
de septembre

Coordinatrice travail social et participation des
personnes concernées



Christèle Hervagault
Coordinatrice santé



Justine Lehrmann
Coordinatrice Veille
sociale, AHI-
logement



Emmanuelle Tello
Coordinatrice
Emploi-IAE
Formations



Alexandra Vaudatin
Coordinatrice Seve emploi



Margot Chrétien,
jusqu'en septembre
Alternante assistante de
direction



Eva Grand
de septembre 2024 à avril 2025
Stagiaire
Diagnostic Un chez soi d'abord
Savoie

Les administrateurs et administratrices



Bon à savoir :

Les personnes membres des collèges sont élues pour un mandat de 3 ans, elles sont issues d'associations adhérentes à la FAS AURA.

Les délégué.e.s départementaux/départementales ne sont pas élu.e.s lors de l'AG mais nomm.e.s par des collectifs d'adhérents ou le bureau. Ils/Elles sont également membres du bureau et représentent la FAS AURA dans leur département, auprès des élu.e.s, représentant.e.s de l'Etat, partenaires, associations.

Le collège administrateurices

BARON Rodolphe (trésorier adjoint)

BASTIN Maryse

BEDIAT Patrick (Vice-Président)

BOSC Jean Jacques

BUREAU Agnès

DAVEINE Jean-Marc (trésorier)

GUILLOT Jany (Vice Présidente d'honneur)

KATOOLA Rita

LAI-PUAITTI Marisa (Présidente)

SILVENTE Francis (Vice-Président)

VAUSSENAT Alexis

Le collège salarié.e.s cadres

BRUNAT-MORTIER Marion

CHAMBOLLE Luc

DELAHAYE Damien

ISSARTIAL Christelle

JAROUSSE Hélène

PRADIER Paola

SADIN CESBRON Cédric

TARRICONE Chrystel

WASSER Etienne

Le collège personnes qualifiées

KLAJNBERG Sarah

Le collège salarié.e.s non cadres

DURRIS Régis

MONNET Marion

POTTIER Eva (secrétaire adjointe)

ZENK Karine

Le collège personnes ressources

ALVES DE CARVALHO Domingos
(secrétaire)

NSANGU MAYINGI Denuit

KONE Youssouf

YAFHOUI Fatén

Les délégué.e.s départementaux/ départementales

BOUR Stéphane, Ardèche

CHARMEIL Dominique et LOMBARDY

Mathieu, Puy de Dôme

DALIGAUX Sarah, Haute Savoie

GALIANA Michel, Drôme

LARIBLE Martin, Isère

TAMBURINI Paule, Savoie

Les financeurs



Bon à savoir

Nos financeurs sont aussi bien l'Etat (par exemple la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou l'Agence Régionale de Santé), que des collectivités. C'est aussi la FAS nationale à travers des programmes spécifiques comme SEVE Emploi ou Respiration.

En 2024, nos actions ont été soutenues par :

L'Etat



Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle



Les collectivités



La FAS nationale



Fédération
des acteurs de
la solidarité

CONTRE LES POUR LA EXCLUSIONS SOLIDARITÉ